

**PROCÈS-VERBAL  
DE RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF**

**Procès-verbal de Synthèse**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02314	00436	2008	

N° pièce	N° feuillet
01	1/2

*Analyse et références*

Objet Observation d'un Objet Volant Non Identifié

Le jeudi 19 juin 2008 à 17 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme,

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité , rapportons les opérations suivantes :

**1/ SAISINE:**

Le 02 mai 2008, à 14h10, , âgé de 16 ans, se présente à notre unité accompagné de sa belle-mère, afin de nous informer de ce qu'il a entendu et vu la veille vers 22h15, à côté de son domicile à LAVERGNE (46).

**2/ EXPOSE DES FAITS:**

Il s'agit de l'observation par d'un OVNI, le 1er mai 2008 à 22h15, dans un champ situé lieu-dit à LAVERGNE (46500). entend des personnes aux voix « aiguës » et employant des mots qui lui sont « inconnus », avant de voir un « objet non identifié en suspension dans les airs, à cinq mètres du sol ». Il pense être « resté devant cette vision pendant peut être quinze ou vingt minutes ».

**3/ ENQUETE:**

Suite aux constatations et l'enquête de voisinage menées sur place, un procès-verbal d'investigations est rédigé. Des prises de vues photographiques du lieu désigné par sont effectuées. Nous n'avons constaté aucune trace. Cf. pièce n° 02

décrit l'objet et les voix qu'il a entendues alors qu'il attendait seul son frère et un ami. Cf. pièce n° 03

, expose les circonstances dans lesquelles son beau-fils a dit avoir vu l'OVNI. Elle ajoute que la déclaration de lui paraît crédible. Cf. pièce n° 04

proche voisine de la famille déclare avoir vu le 1er mai vers 22h15 « marcher seul en direction du centre ville. Son attitude était pareille à tous les jours. Rien a attiré [son] attention ». Cf. pièce n° 05

Une surveillance particulière à bord d'un hélicoptère de la Gendarmerie a été effectuée le 04 juin 2008, sur la zone à LAVERGNE. Aucune trace particulière n'a été remarquée dans le champ décrit par . Un procès-verbal d'investigations est rédigé. Cf. pièce n° 06

Mentionnons que nous avons contacté la BGTA à TOULOUSE BLAGNAC (31) et le Centre de Coordination et de Sauvetage à MONT DE MARSAN (40), afin d'être informés des éventuels plans de vols et autres manoeuvres effectuées le 1er mai 2008 vers 22h15 sur la zone de LAVERGNE (46500).

**L'Enquêteur**

**(DESTINATAIRES)**

**Date de clôture**

**Vu et transmis par :**

[1] - M. le Sous-Préfet à GOURDON	26/06/2008	Le
[1] - M. le Capitaine, commandant la région aérienne à TOULOUSE	<i>Signature</i>	
[2] - DGGN - Bureau Défense Opérationnelle - Sous-direction des opérations - Bureau Renseignements Situation à PARIS 16°		
[1] - Archives		

Le 25 juin 2008, un gendarme de la BGTA nous informe qu' hormis les aéronefs détectés par radar (dans un espace aérien supérieur à 10.000 mètres), « aucun autre appareil ne ressort sur écran dans les niveaux inférieurs », et qu'« aucune masse ou objet n'est enregistré ou apparaît sur le scope radar ».

Un militaire de la base à MONT DE MARSAN, nous indique qu'aucun vol n'a été effectué le 1er mai 2008.

#### 4/ CLOTURE:

Le phénomène décrit par \_\_\_\_\_ n'a pas été signalé à notre unité par d'autre témoin. Nous avons avisé M. \_\_\_\_\_ maire de LAVERGNE, de la situation.

En l'état actuel de l'enquête, nous clôturons la présente procédure et la transmettons directement à Monsieur le Sous-Préfet à GOURDON, ainsi qu'aux services de Gendarmerie concernés.

Dont procès-verbal fait et clos à \_\_\_\_\_ le 26/06/2008.

L'Enquêteur

**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF****Procès-verbal d'Investigations**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02314	00436	2008	

N° pièce	N° feuillet
02	1/1

Le vendredi 2 mai 2008 à 17 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme,

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à \_\_\_\_\_, rapportons les opérations suivantes :

Le 02 mai 2008 à 14 heures 15, dans le cadre de l'enquête en cours, une patrouille de notre unité se transporte lieu-dit \_\_\_\_\_ à LAVERGNE (46500), afin de procéder aux constatations.

Sur place, aucune trace de la présence d'OVNI n'est constatée dans le champ que désigne. Nous joignons à la présente pièce les photographies faites sur les lieux.

\_\_\_\_\_ nous a ensuite indiqué par lui même l'endroit exact, pour confirmer nos premières constatations.

Une enquête de voisinage est également menée dans le bourg de LAVERGNE auprès de M. \_\_\_\_\_ et Mme \_\_\_\_\_. Nous poursuivons ensuite nos investigations au lieu-dit \_\_\_\_\_ auprès de \_\_\_\_\_, M. et Mme \_\_\_\_\_, Mme \_\_\_\_\_, M. et Mme \_\_\_\_\_. Ces personnes n'ont rien vu.

Dont procès-verbal fait et clos à \_\_\_\_\_, le 05/05/2007.

**L'Enquêteur**





**PHOTO N° 01**

Vue de l'axe routier qui relie le lieu-dit  
au centre bourg de  
LAVERGNE.

se trouvait à  
l'emplacement où il est photographié  
lorsqu'il a aperçu le phénomène qu'il  
décrit.



**PHOTO N° 02**

Vue rapprochée du champ au-dessus  
duquel  
a vu l'OVNI  
« en suspension dans les airs, à cinq  
mètres du sol ».

L'herbe n'est pas couchée, et aucune  
trace ou indice n'est relevé.



**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF**

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
02314	00436	2008	03	1/2

Nmr dossier justice

Le vendredi 2 mai 2008 à 14 heures 10 minutes

Nous soussigné Gendarme,

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à \_\_\_\_\_, rapportons les opérations suivantes :

Le 02 mai 2008 à 14 heures 10, nous entendons la personne dénommée ci-dessous, en présence de Mme \_\_\_\_\_ (belle-mère):

**IDENTITÉ**

Nom

Prénom

**DÉCLARATION**

--- Hier soir, jeudi 1er mai 2008, vers 22h15, je me trouvais devant chez un copain, \_\_\_\_\_, à côté de mon domicile. Je venais de prendre le repas chez moi, avec mon père, ma belle-mère et mes deux frères. Je n'ai pas consommé d'alcool au cours de ce repas, ni même avant, ni après. Je n'ai pas consommé d'autre produit non plus, comme des stupéfiants. -----

--- J'ai alors entendu des gens parler vers le champs en contre bas des maisons. J'ai marché dix mètres environ, et là j'ai vu un objet non identifié en suspension dans les airs, à cinq mètres du sol. Cet objet devait mesurer environ 20 mètres de long. En forme pyramidale, l'objet avait une hauteur d'un immeuble de deux étages, surmonté d'un très grand faisceau lumineux. Il y avait des lumières de couleurs différentes vives rouges, bleues, vertes et mêmes des couleurs que je n'avais jamais vues et que je ne connais pas. La carcasse était de couleur foncée. Il y avait sous la base deux orifices internes à l'objet. L'objet était à environ 15 mètres de moi. L'objet est resté statique. Il n'y avait pas d'odeur, ni de dégagement de température chaude ou froide. -----

--- J'entendais toujours les voix, mais je ne voyais personne. J'entendais également des bruits de pas. Les voix étaient aiguës, et les mots employés m'étaient inconnus. Ce n'était pas une langue que je connais. -----

--- Je suis resté devant cette vision pendant peut être quinze ou vingt minutes. -----

--- J'ai vu un gros flash qui m'a ébloui. J'ai fermé les yeux et lorsque je les ai ré-ouverts il n'y avait plus rien dans le champs. Suite à cela, j'avais tellement mal à la tête que je me la suis tapée contre les murs de l'enceinte de la propriété, en courant. Je suis allé jusqu'au centre du village, devant le bar de chez Colette. Je me suis assis et j'ai attendu mon frère jumeaux, et son copain. -----

--- J'ai remarqué, une fois assis sous un lampadaire, que la lumière clignotait lorsque j'étais dessous, et qu'elle restait constante lorsque je m'éloignais. Je suis donc allé m'asseoir un peu plus loin devant un poteau. Je me suis de-nouveau tapé la tête contre le poteau parce que j'avais encore mal. Et là, mon frère est arrivé, vers 22h30. Il m'a vu en train de pleurer et m'a demandé ce que j'avais. Je lui ai tout raconté et nous sommes allés devant le champs que je venais de quitter. Nous n'avons rien vu et nous sommes rentrés à la maison. Là, j'ai tout raconté à mes parents. Mon père est sorti avec moi pour que je lui montre l'endroit exact. Dans la nuit nous n'avons rien vu. Ensuite, j'ai dessiné l'objet que j'ai vu. Je vous remets ce dessin. -----

La personne entendueLe représentant légalL'OPJ

--- Mes maux de tête ont cessé lorsque mon frère est arrivé. Je n'ai pas encore été examiné par un médecin. Mais je n'ai plus eu mal. -----

--- QUESTION: Est-ce la première fois que vous décrivez un tel phénomène? -----

--- REPONSE: Oui. -----

--- QUESTION: Suivez-vous un traitement médical? -----

--- REPONSE: Non. -----

--- QUESTION: Rencontrez-vous des problèmes d'ordre scolaire, familial ou privé? -----

--- REPONSE: Non. -----

--- QUESTION: Lorsque vous étiez devant chez votre ami, voyiez-vous le faisceau lumineux? -----

--- REPONSE: Non. Je ne l'ai vu que lorsque je me suis approché et que j'étais face à cet objet. -----

--- QUESTION: Aviez-vous un téléphone portable sur vous? -----

--- REPONSE: Non. Sinon j'aurais pris une photo. -----

--- le 02 mai 2008 à 14 heures 50, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----

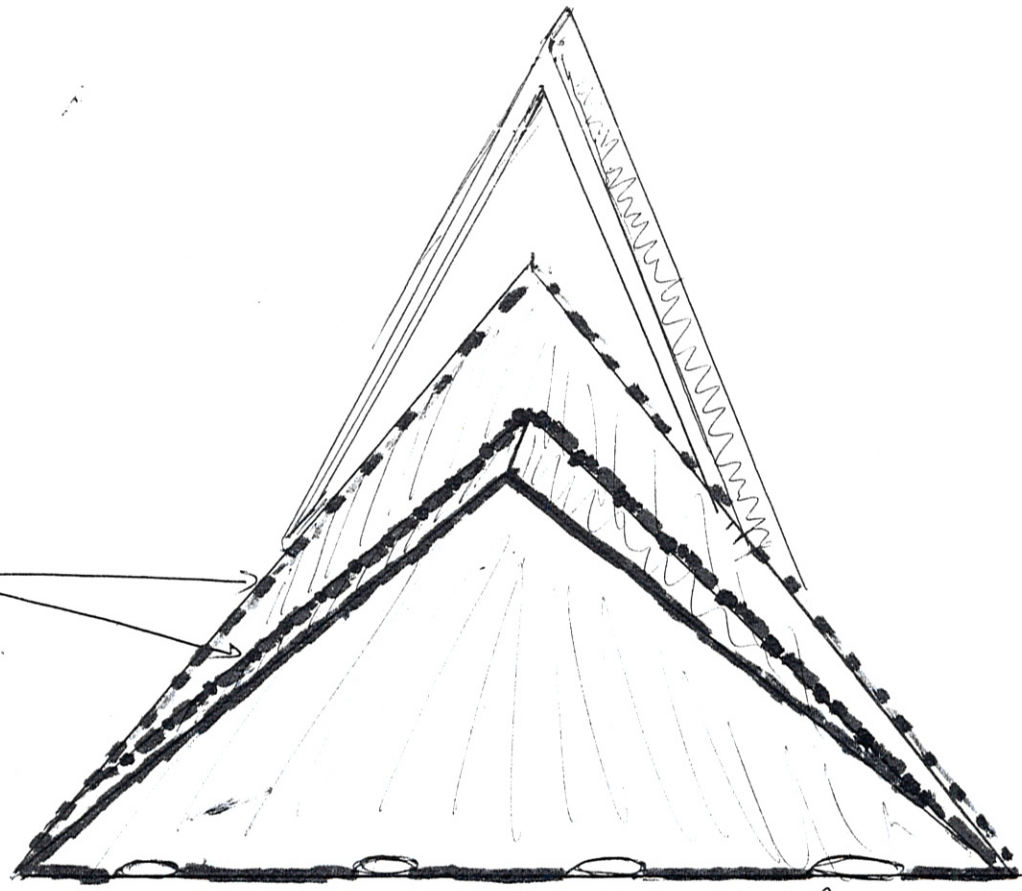
**La personne entendue**

**Le représentant légal**

**L'Officier de Police Judiciaire**

lumières de  
coulons vives

5 mètres  
du sol



faisceau lumineux

partie dure

orifices internes



**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF**

Code Unité	P.V	Année	N° pièce	Feuillet
02314	00436	2008	04	1/2

Nmr dossier justice

Le vendredi 2 mai 2008 à 14 heures 55 minutes

Nous soussigné Gendarme,

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité

rapportons les opérations suivantes :

Le 02 mai 2008 à 14 heures 10, nous entendons la personne dénommée ci-dessous

**IDENTITÉ**

Nom

Prénom

Epouse

**DÉCLARATION**

--- Je viens à votre unité en compagnie de \_\_\_\_\_ le fils cadet de mon mari, en qualité de représentant légal. Je reconnais prendre connaissance de sa déclaration. -----

--- Hier soir, vers 22h40, \_\_\_\_\_ et son frère jumeaux, \_\_\_\_\_ sont rentrés à la maison. Il/s étaient très excités, et \_\_\_\_\_ n'osait rien dire de peur qu'on ne le croit pas. On a insisté et il nous a raconté ce qu'il venait de voir dans le contre bas du champs voisin. Au départ, nous avons rigolé. Nous lui avons même demandé s'il n'avait pas fumé. Il a répondu que non. Mon mari l'a ensuite accompagné sur les lieu de cet événement. Ils n'ont rien vu car il faisait nuit. -----

--- Dès qu'ils sont rentrés, j'ai dit à \_\_\_\_\_ de dessiner ce qu'il venait de voir. Il l'a fait. Il était perturbé. Il s'est mis à pleurer à un moment donné. Il était choqué. -----

--- \_\_\_\_\_ est ensuite allé se coucher. -----

--- Ce matin, j'ai appelé Mme \_\_\_\_\_ une voisine, pour lui demander si elle avait vu quoique ce soit. Elle m'a répondu qu'elle était rentrée à 21h45, et qu'elle n'avait rien vu. Son gendre et sa fille étaient chez elle. Son gendre lui a dit qu'il avait remarqué que leur chien avait un comportement bizarre vers 22h00. Le chien allait et venait dans la maison. Chose qu'il ne fait jamais d'habitude. Il allait sans arrêt vers la baie vitrée. Le gendre de Mme \_\_\_\_\_ aurait également entendu des bruits bizarres, mais il n'est pas sorti. -----

--- Ce matin, je ne savais<sup>ais</sup> si il fallait que je vous appel ou non. Mais je me suis dit qu'au cas où d'autres personnes aient vu ce genre de chose, il fallait que \_\_\_\_\_ apporte son témoignage. -----

--- QUESTION: Jérémie a-t-il consommé de l'alcool au cours du repas? -----

--- REPONSE: Non. Il n'en consomme qu'un petit peu lors de festivités. Hier, il n'était à aucune fête, ni même la veille. -----

--- QUESTION: \_\_\_\_\_ fume-t-il ou a-t-il déjà fumé des produits stupéfiants? -----

--- REPONSE: Non. -----

--- QUESTION: \_\_\_\_\_ a-t-il l'habitude de raconter des histoires ou de se croire dans un monde imaginaire? -----

--- REPONSE: Non. -----

--- QUESTION: Lorsque \_\_\_\_\_ était dehors, vers 22h15, que faisiez-vous à votre domicile? -----

--- REPONSE: Nous regardions la télé. -----

**La personne entendue****L'OPJ**

--- QUESTION: Y a-t-il eu une coupure d'électricité, ou l'image était-elle brouillée? -----  
--- REPONSE: Non. -----  
--- QUESTION: Avez-vous remarqué des blessures ou des marques sur la tête de \_\_\_\_\_ ? -----  
--- REPONSE: Non. -----  
--- QUESTION: \_\_\_\_\_ rencontre-t-il des problèmes particuliers? -----  
--- REPONSE: Non. Lorsqu'il a des problèmes ça se remarque, car il est renfrogné et il nous en parle ensuite. -----  
--- QUESTION: La déclaration de \_\_\_\_\_ vous paraît-elle crédible? -----  
--- REPONSE: Oui. Il ne ment pas souvent, et lorsqu'il le fait c'est pour des broutilles. Du genre qu'il est allé chez un copain sans nous le dire. -----  
--- QUESTION: Lorsque \_\_\_\_\_ vous a raconté cet événement, vous déclarez que vous avez d'abord rit. Quelle a été la réaction de \_\_\_\_\_ ? -----  
--- REPONSE: Il était un peu en colère car il était sûr qu'on en rigolerait. Puis il a insisté pour qu'on le croit et qu'on ne se moque pas de lui. -----  
--- QUESTION: \_\_\_\_\_ consulte-t-il régulièrement internet? -----  
--- REPONSE: Non. Il va très peu sur les sites internet. Il est surtout sur MSN, et effectue des recherches dans un but scolaire. Je contrôle toujours ses accès. -----  
--- QUESTION: Comment se déroule la scolarité de \_\_\_\_\_ ? -----  
--- REPONSE: Il est en 3ème au collège -----  
-----  
--- QUESTION: A-t-il eu une déception amoureuse récente ou un quelconque autre problème d'ordre affectif? -----  
--- REPONSE: Non, il fréquente une petite amie avec qui ça se passe bien. -----  
--- le 02 mai 2008 à 15 heures 25, lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher. -----  
**La personne entendue** **L'Officier de Police Judiciaire**

**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF****AUDITION DE TEMOIN**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02314	00436	2008	

N° pièce	N° feuillet
05	1/1

Le mercredi 14 mai 2008 à 16 heures 45 minutes

Nous soussigné Gendarme,

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant LAVERGNE 46500, rapportons les opérations suivantes :

Le 14 mai 2008 à 16 heures 45, nous entendons la personne dénommée ci-dessous, qui déclare:

**IDENTITÉ**

Nom

Prénom

Divorcée

**DÉCLARATION**

--- Je prends connaissance des raisons pour lesquelles ma déclaration est requise, à savoir les faits signalés par mon jeune voisin , au sujet d'OVNI. -----

--- Le soir des faits, je n'étais pas présente à mon domicile. Je suis rentrée vers 22h15 et sur la route qui mène à ma maison, j'ai croisé qui marchait seul en direction du centre ville. Son attitude était pareille à tous les jours. Rien n'a attiré mon attention, hormis le fait qu'il soit tout seul à cette heure-ci. En rentrant, mon gendre et ma fille qui étaient chez moi, m'ont dit que ma chienne avait aboyé entre 21h00 et 22h00. La chienne n'aboie pas en temps normal, à moins qu'il y ait quelqu'un qui frappe à notre porte. Ma fille et mon gendre n'ont rien remarqué d'autre. Le lendemain matin, vers 11h00, ma voisine m'a téléphoné pour me demander si j'avais remarqué quelque chose de particulier la veille. Elle m'a ensuite expliqué ce que a dit avoir vu. -----

--- le 14 mai 2008 à 16 heures 55; lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à changer, à y ajouter ou à y retrancher.

**La personne entendue****L'Enquêteur**

A signé au carnet de déclarations



**GENDARMERIE NATIONALE**

Compagnie

**PROCÈS-VERBAL DE RENSEIGNEMENT  
ADMINISTRATIF****PROCES-VERBAL D'INVESTIGATIONS**

Code Unité	P.V	Année	Nmr Dossier Justice
02314	00436	2008	

N° pièce	N° feuillet
06	1/1

Le samedi 14 juin 2008 à 09 heures 00 minute

Nous soussigné Gendarme,

Vu les articles 59 et 298 du décret organique du 20 Mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie

Nous trouvant au bureau de notre unité à \_\_\_\_\_, rapportons les opérations suivantes :

Le mercredi 4 Juin 2008, en service de surveillance particulière à bord de l'hélicoptère de la Gendarmerie d'EGLETONS (19), nous effectuons un survol de la commune de LAVERGNE et plus particulièrement la zone du Ségala où un objet volant non identifié a été signalé, dans le cadre de cette procédure.

Lors du survol de la zone citée ci-dessus, aucune trace particulière n'a été remarquée dans le champ décrit par le témoin.

Dont procès-verbal fait et clos à \_\_\_\_\_, le 14 juin 2008 à 09 heures 30.

L'Enquêteur